



Permanence J-L PERAT
AVESNES-SUR-HELPE
01 MARS 2010
Réception Courrier

Monsieur Jean-Luc PERAT
Député du Nord
Conseiller Général du Canton de Trélon
28 Avenue de la gare
59440 - AVESNES-SUR-HELPE

CONSEIL RÉGIONAL

Philippe KEMEL
VICE-PRÉSIDENT

Lycées, Schéma Régional des Formations

Lille, le 20 FEV 2010

Service Vie des Etablissements
Dossier suivi par :
Jean-Noël BERTORA
☎ 03.28.82.83.60
Réf : SC/JNB/NL/E09-103662
Objet : Projet de revitalisation du Lycée Agricole de SAINS-DU-NORD

Monsieur le Député,

En réponse à votre courrier concernant la revitalisation du site agricole de Sains du Nord, je vous confirme le soutien ferme et engagé du Conseil Régional. Vous avez pu vous-même constater l'effort entrepris dès cette année par la Région qui a remis à neuf les locaux pédagogiques du site du Défriché. Cette rénovation doit d'ailleurs être poursuivie dès que les impératifs techniques encore à l'étude seront connus ; nos services y travaillent avec l'aide des personnels de l'établissement et des techniciens de la Chambre Régionale d'Agriculture et du Pôle équin « Trait du Nord ».

La nouvelle orientation du site, décidée ensemble lors des réunions qui se sont déroulées tout au long de l'année 2009, se trouve désormais confortée par les prises de position de l'Etat. Madame Marion Zalay, Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche au Ministère de l'Agriculture, en présence du Directeur Régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, l'a indiqué clairement lors de sa visite du 18 janvier 2010.

Nous pensons donc, comme vous, que l'ouverture d'un Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole (CAPA) « Entretien des Espaces ruraux » par apprentissage a toute sa place dans l'offre pédagogique du site de Sains du Nord. Mes services ont rencontré récemment les équipes de la DRAAF, et il semble qu'un consensus se dégage désormais sur ce point.

Nous devons rester, ensemble, vigilants sur la poursuite de la définition du projet professionnel de ce site. Un conventionnement avec le Parc Naturel de l'Avesnois, un positionnement de cette antenne de l'EPLEFPA de Douai vis-à-vis de la recherche et de l'enseignement supérieur ont été les conditions que la rencontre sur place des instances concernées le 18 janvier a posées comme impératives.
 Le Conseil Régional poursuivra son soutien dans ce cadre.

Vous renouvelant mon engagement auprès du lycée Charles Naveau, je vous prie de recevoir, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les plus sincères.



Philippe KEMEL

Ant

→ suivi de l'opération effectuée et de ses observations écrites.

Mme
 le lycée

M